

# Cadre de vie, équipements et gestion urbaine de proximité

## RÉDACTEURS :

**William LEGOFF**, Chargé d'études, Observatoire national des ZUS, Délégation Interministérielle à la ville

**Vincent ANCE**, Chargé d'études Observatoires et Habitat, Agence d'Urbanisme et de Développement de la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne (AUDC)

Aujourd'hui, la mesure du « cadre de vie » ne se limite plus à la présence d'un certain nombre d'équipements ; des aspects plus qualitatifs sont mis en avant au travers des questions de propreté, de qualité des espaces extérieurs, de proximité des services et d'amélioration du sentiment de sécurité. Ces préoccupations des habitants et la question des services ayant trait à la qualité du cadre de vie sont prises en compte dans la gestion urbaine de proximité (GUP).

Ce mode d'action publique permet de résoudre des problèmes de la vie quotidienne et d'améliorer durablement la gestion des quartiers en prenant mieux en compte leur réalité (configuration urbaine, attentes et usages des habitants...) dans l'organisation et la mise en œuvre des prestations. La mise en place d'une pratique de GUP passe aussi par une coordination étroite des interventions des acteurs de terrain qui concourent ensemble à la qualité du cadre de vie offert aux habitants. La GUP se concrétise ainsi par des actes de gestion liés à l'habitat et aux espaces urbains de proximité, tels que l'entretien et la maintenance des immeubles et des espaces extérieurs, la présence, l'accueil, le gardiennage et la tranquillité publique, l'organisation des espaces publics, le stationnement, la circulation et les services urbains.

Cette démarche est d'autant plus importante que sa mise en œuvre est de nature à revaloriser l'image des quartiers, à diminuer les processus de ségrégation sociale, à favoriser le développement des relations de voisinage et à atténuer les tensions sociales, le vandalisme et la délinquance. Le développement d'une GUP dans un quartier est alors un facteur important pour la pérennité des actions engagées par les différents acteurs impliqués dans la gestion de ce territoire.

La nécessité et l'exercice d'une meilleure GUP sont apparus dans les années 90 à l'initiative de différents acteurs impliqués dans la gestion des quartiers sensibles. Il s'agissait notamment de :

- préserver les acquis des opérations de réhabilitation des années 80, puis des projets urbains engagés, mobilisateurs d'investissements publics très conséquents ;
- tendre à une amélioration sensible du fonctionnement des services urbains.



Par ailleurs, la GUP constituait aussi pour les bailleurs sociaux un moyen de lutter contre l'accroissement de la vacance des logements, des impayés et des dégradations en mettant en place, dans les quartiers, des antennes ou des agences territorialisées destinées à renforcer la gestion de leur patrimoine et à mieux répondre aux besoins de leurs locataires. L'État, les collectivités locales et les bailleurs sociaux se sont alors engagés dans une démarche de gestion de proximité contractualisée. La loi d'août 2003 a encouragé le développement des conventions de GUP entre l'État, les collectivités locales et les bailleurs sociaux dans les zones urbaines sensibles (ZUS) de plus de 500 logements et les quartiers dans lesquels existe un projet de rénovation urbaine. Aujourd'hui, la GUP est devenue un thème incontournable. Elle est mise en avant comme une dimension à part entière de l'action de requalification, voire de transformation des quartiers d'habitat social. Ainsi, il est devenu obligatoire de signer une convention de GUP dans les six mois qui suivent la signature de la convention pluriannuelle de rénovation urbaine.

La mise en œuvre du projet de la gestion urbaine de proximité se déroule le plus souvent en trois temps. Tout d'abord, la démarche s'appuie sur un diagnostic partagé devant permettre d'apprécier le service rendu, la satisfaction des habitants et le fonctionnement social du quartier. Ce diagnostic doit aussi mettre en évidence les carences dans le système de gestion. Les acteurs locaux doivent ensuite élaborer une convention ou une charte de gestion identifiant les actions et les engagements des partenaires à long terme. Cette convention définit une démarche qualité et prévoit les modes de participation des habitants. Enfin, un système de suivi et d'évaluation des actions engagées doit être mis en place.

## Questionnements

### 1 • État des lieux

#### Équipements et services urbains

- Quelle est l'offre d'équipements et de services de proximité dans le quartier ? Cette offre répond-elle à la demande ?
- Quelle est l'offre en matière de services publics ?
- Quelle est l'adéquation entre la capacité d'accueil et la demande des habitants du quartier (nombre de places en crèche/nombre d'enfants, listes d'attente...) ?
- Où habitent les personnels municipaux ? Quelle est la part de ceux qui résident dans les quartiers prioritaires ?
- Quelle est l'ampleur des dégradations d'équipements et de biens publics et privés ? Ces dégradations sont-elles liées à l'usure et/ou au manque d'entretien ?

#### Tranquillité publique

- Quel est le degré d'insécurité ressenti par les habitants ?
- Dans quels quartiers le sentiment d'insécurité est-il le plus prégnant ? pour quelles raisons ?
- Quelle est l'ampleur des dégradations d'équipements publics liées à la délinquance ? Quelle est l'ampleur des dégradations sur les biens privés ?

### Point de vue des habitants et des acteurs locaux

- Quelle perception/niveau de satisfaction les habitants ont-ils de leur quartier en termes de :
  - cadre de vie (espaces extérieurs, espaces publics, environnement, commerces, services...)?
  - offre d'équipements et de services urbains ?
  - tranquillité publique ?
- Quelle perception/niveau de satisfaction les acteurs de terrain, les associations et les personnels des services publics ont-ils de ces territoires en termes de :
  - cadre de vie (environnement, commerces, services...)?
  - équipements et de services urbains ?
  - tranquillité publique ?

### Gestion urbaine de proximité

- Un diagnostic de GUP a-t-il été réalisé ?
- Dans les états des lieux réalisés sur la gestion urbaine du quartier, quels sont les principaux dysfonctionnements identifiés ?
- Ces dysfonctionnements relèvent-ils de problèmes de conception, de gestion ou d'usage urbain ?

## 2 • Dynamique et analyse d'évolution

### Équipements et services urbains

- Quel est l'impact du fonctionnement de chacun des équipements de proximité et services publics dans le quartier ?
- Quel est le niveau de qualité du service rendu aux habitants par les équipements et les services publics de proximité ?
- Comment évolue la fréquentation des équipements culturels situés sur le quartier ? (comparaison avec les autres équipements de l'agglomération)
- Quel est l'impact des équipements et services en terme d'attractivité du quartier ?

### Tranquillité publique

- Quelles sont les évolutions de la délinquance et du sentiment d'insécurité ?

### Point de vue des habitants

- Comment évoluent la perception et le niveau de satisfaction qu'ont les habitants de leur quartier en termes de :
  - cadre de vie (environnement, commerces, services...)?
  - offre d'équipements et de services urbains ?
  - tranquillité publique ?

### 3 • Actions, dispositifs mis en œuvre

#### Les dispositifs mis en œuvre

- Une convention GUP a-t-elle été signée ? à quelle date ? avec quels partenaires ?
- Comment les habitants sont-ils impliqués dans la mise en œuvre d'une GUP dans leur quartier ?
- Existe-t-il un lieu « ressources GUP » accessible à tous les acteurs ?
- Quelles sont les articulations avec le contrat local de sécurité ?
- Est-ce qu'un suivi-évaluation des démarches de GUP a été engagé ?
- Existe-t-il des conventions de mise en œuvre des maisons de services publics ?
- Quelles sont les principales orientations des contrats de projet des structures de proximité comme, par exemple, les centres sociaux ?
- La mise en œuvre de la GUP a-t-elle été accompagnée d'évolution des modes d'intervention des acteurs concernés pour répondre aux problèmes identifiés lors du diagnostic de GUP ?

#### Les moyens mobilisés

- Au sein d'une même ville ou d'une même agglomération, quels sont les moyens mobilisés par quartier ?
- De quels moyens matériels et humains disposent les équipements de proximité et les services publics du quartier ?

## Sources

### Sources principales

#### Les enquêtes qualitatives auprès des habitants – Collectivités locales et bailleurs sociaux

Ces enquêtes qualitatives visent à recueillir l'appréciation des habitants sur leur cadre de vie et la gestion urbaine du quartier. Ces démarches consistent à :

- interroger les acteurs locaux et les habitants ; par exemple : la démarche du « diagnostic en marchant » ;
- mieux apprécier l'image du quartier, l'évolution de son attractivité et les mobilités résidentielles (plus de précisions concernant l'image du quartier dans la fiche consacrée au logement, au foncier et à la rénovation urbaine) ;
- réaliser une description systématique des lieux à partir d'un travail de terrain et d'une grille d'analyse prédéfinie identique pour chaque quartier ;
- confronter nécessairement une analyse du terrain avec celles d'acteurs locaux ; par exemple : discussion avec des policiers autour de photos pour voir quels sont les lieux qui les font réagir parce que crimino-gène/calme, etc., et pourquoi ;

- mobiliser des éléments sur les problèmes identifiés par les habitants et les acteurs du quartier (présence d'encombrants, dégradations, déficit d'entretien d'espaces collectifs...).

Des enquêtes de fréquentation peuvent également être mobilisées pour mieux connaître les usages concernant les équipements ou services d'un quartier.

### **Les enquêtes de satisfaction auprès des habitants du parc social – Bailleurs membres de l'Union sociale pour l'habitat (USH)**

Ces enquêtes sont réalisées tous les trois ans par les bailleurs membres de l'Union sociale pour l'habitat auprès des habitants du parc social. Le bailleur social a obligation d'avoir recours à un prestataire extérieur. Ces enquêtes proposent une image du degré de satisfaction des habitants.

Néanmoins, il faut souligner qu'il s'agit d'une vision partielle et subjective puisqu'elle résulte de l'appréciation du quartier par un échantillon de ménages locataires au moment de l'enquête. L'opinion des habitants ayant quitté le quartier n'étant donc pas prise en compte, il est intéressant de compléter les conclusions de ces enquêtes par des démarches plus qualitatives comme celles mentionnées précédemment.

### **Les bilans d'activité et des démarches d'évaluation des actions de gestion urbaine de proximité – Équipes opérationnelles**

Deux sources d'informations sont mobilisables en matière de gestion urbaine de proximité :

- les indicateurs de moyens au titre desquels peuvent être évoqués la signature d'une convention de GUP, les budgets affectés selon les quartiers par la collectivité locale et les bailleurs sociaux (provision pour gros entretien et grosses réparations (GEGR) et consommation des crédits) ;
- les indicateurs de résultats au titre desquels peuvent être cités les bilans des équipes opérationnelles.

### **Les fichiers de gestion des équipements et des services présents dans le quartier**

Concernant les équipements, des répertoires sont mis en place par les collectivités locales ; ils permettent de renseigner l'offre de services urbains dans les quartiers.

Ces fichiers sont gérés soit par le service du contrôle de gestion de la collectivité locale, soit par les responsables d'équipements. Il convient néanmoins de vérifier que les informations contenues dans ces fichiers correspondent à ce qui est inscrit annuellement dans le budget de la collectivité.

*Exemple de trois typologies d'analyse selon la finalité recherchée :*

#### **1. Réaliser un bilan**

Le recours à ces fichiers permet de réaliser un bilan des équipements et des services présents dans les quartiers, avec la distinction public/privé, selon la typologie suivante :

- les équipements et services de proximité ;
- les équipements et services ayant vocation à rayonner au-delà du quartier ;
- l'offre « d'animation » en matière de sports, de loisirs et de culture ;
- l'accès au droit
- les commerces.

## 2. Qualifier la présence des équipements et services sur le quartier

Le niveau de présence des équipements et des services dans les quartiers peut être aussi appréhendé en fonction de :

- l'accès de publics spécifiques (enfants, adultes, personnes âgées...) ;
- la distance d'accès ;
- les capacités d'accueil ;
- la couverture de la population, par le recours à des ratios entre l'offre et la population à laquelle elle s'adresse.

## 3. Proposer un niveau minimal de pôle d'équipements pour un quartier

Certaines analyses sur les équipements et les services présents dans les quartiers, développées par les agences d'urbanisme (notamment celle de l'agglomération marseillaise), peuvent conduire à élaborer un niveau minimal de pôle d'équipements pour un quartier. Une première approche de cette méthode peut être proposée en exemple :

- Équipements et services publics
  - les principales structures à prendre en compte : bureau de poste, annexe de mairie ou maison de quartier, bureau des services fiscaux, commissariat, centres sociaux, maisons pour tous, guichets uniques, préfecture/sous-préfecture et services associés
  - ANPE, mission locale, organismes d'insertion et de formation, Assedic, Urssaf
  - antennes de la caisse d'allocations familiales (CAF)
  - enfance et petite enfance : école, crèche, halte-garderie, jardin d'enfants, périscolaire
  - animation, loisirs, sport, culture : bibliothèque, médiathèque, ludothèque, artothèque...
  - accompagnement social (troisième âge...)
  - culture (apprentissage, diffusion, pratique, etc.)
  - santé et offre en matière de soins (pour plus d'informations, veuillez consulter la fiche méthodologique relative à la santé)
  - Autres équipements et services (commerces, en particulier commerces de proximité).

Les fichiers de gestion permettent également de renseigner sur les usages des équipements du quartier. Différents fichiers peuvent être mobilisés : les fichiers d'abonnés ou d'inscrits aux structures (centres culturels, bibliothèques, ludothèques, médiathèques, crèches...) ou à certaines manifestations.

### Recensement de l'offre de services urbains – Insee

Le fichier SIRENE (système informatique pour le répertoire des entreprises et établissements) permet d'appréhender les équipements ayant un identifiant d'établissement.

La base permanente des équipements (BPE) est un répertoire dont l'objectif est de couvrir progressivement l'ensemble des services publics ou marchands rendus au public à titre individuel et privé. Les équipements sont localisés jusqu'à la commune, voire au niveau infracommunal. La BPE est mise à jour annuellement à partir de sources d'origine exclusivement administrative.

### Emplois publics

Il s'agit de sources spécifiques aux fonctions publiques d'État et territoriales :

- Les fichiers de paie constituent la principale et la plus riche source généraliste sur la fonction publique d'État ;
- L'enquête sur les effectifs des collectivités territoriales (COLTER) concerne quant à elle les agents des collectivités locales.

### L'État 4001 – Police nationale et gendarmerie

En matière de tranquillité publique, il s'agit d'une source administrative relevant les faits constatés (délits et crimes) par les services de police, de gendarmerie et par la préfecture de police de Paris (nomenclature différente sur Paris), c'est-à-dire les crimes ou délits portés à la connaissance de ces services ou découverts par ceux-ci.

*Cette source est détaillée au sein de la fiche thématique consacrée à la sécurité.*

### Le fichier Sitadel (système d'information et de traitement automatisé des données élémentaires sur les logements) sur la construction neuve – Direction régionale de l'équipement (DRE)

Le fichier des permis de construire permet de repérer les constructions ou les modifications sur des équipements.

*Cette source est détaillée au sein de la fiche thématique consacrée au logement, au foncier et à la rénovation urbaine.*

### Pour aller plus loin

- La tenue d'une revue de presse et la veille interne permettent d'assurer un suivi des ouvertures, des fermetures ou des évolutions des équipements.
- Les fichiers de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) pour la fonction publique hospitalière peuvent compléter les éléments produits par l'Insee en matière d'emploi public.
- *En matière de tranquillité publique, il existe des sources complémentaires à l'État 4001 qui ne sont pas issues des forces de l'ordre (organismes de transport, régies de quartier, bailleurs sociaux...). Ces sources sont détaillées au sein de la fiche thématique consacrée à la sécurité.*

## Exemples de travaux réalisés

- Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AgAM) : Zovis (zones de vie sociale) est un outil d'observation et d'aide à la décision proposant des données relatives aux équipements associées à une cartographie dynamique (*document de travail*).
- Agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'Estuaire de la Seine (AURH) : élaboration de fiches de conseil de quartier comprenant notamment une cartographie de l'ensemble des équipements par quartier actualisée chaque année, avec une distinction public/privé et des entretiens sur les besoins en équipements et services (*document de travail*).
- Brunon Marielle, *Rapport de l'enquête de gestion urbaine de proximité sur le quartier Saint-Clair*, enquête réalisée dans le cadre du projet de rénovation urbaine de Roanne, juillet 2006, 28 p.

## Bibliographie

- *Note de cadrage, une démarche gestion urbaine de proximité*, Délégation interministérielle à la ville, Direction générale de l'urbanisme et de la construction, Union HLM, juin 1999, 17 p.
- Allen Barbara et Bonetti Michel, *La gestion de proximité dans les organismes de logements sociaux : diversité des situations et modes de conduite du changement*, CSTB Éditions, 2001, 291 p.
- *Les démarches de gestion urbaine de proximité, améliorer le quotidien des habitants par une gestion concertée villes-bailleurs*, GIE Villes et quartiers, laurif, septembre 2002, 88 p.
- *Gestion urbaine de proximité, Bilan et perspectives*, Délégation interministérielle à la ville, Direction générale de l'urbanisme et de la construction, Union sociale pour l'habitat, Caisse des dépôts, Association des maires des villes de banlieue, avril 2006, 37 p.
- Bonetti Michel, *Chronique de la dégradation annoncée des opérations de rénovation urbaine liée au déficit de gestion urbaine*, Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), avril 2007, 11 p.
- Bonetti Michel et Bouvier Jean, *L'amélioration de la gestion urbaine : un enjeu majeur du développement urbain durable*, CSTB, avril 2007, 10 p.



| Objectifs      | Champs   | Indicateurs   | Sources   | Rythme d'actualisation       | Échelles territoriales  | Disponibilités nationales |  |
|----------------|--|---|---|------------------------------|---|---------------------------|--|
| État des lieux | Offre de services urbains                              | Nombres d'équipements / effectifs population  | Insee - Répertoire SIRENE   | annuel                       | ZUS, ZRU, ZFU   |                           |  |
|                |  | Effectifs des équipements / effectifs population  | Équipement de proximité concerné  | Annuel                       | Équipement concerné, données infracommunales à négocier             |                           |  |
|                |  | Durée moyenne de présence dans le poste (ex. : part des enseignants en poste depuis deux ans ou moins dans les collèges)  | Équipement de proximité concerné  | Annuel                       | Équipement concerné, données infracommunales à négocier             |                           |  |
|                |  | Taux de vacance par poste   | Équipement de proximité concerné  | Annuel                       | Équipement concerné, données infracommunales à négocier             |                           |  |
|                |  | Nombre de maisons des services publics rapporté au nombre d'habitants   | Collectivités locales   | Annuelle                     | Données infracommunales à négocier avec les structures responsables |                           |  |
|                |  | Niveau minimal d'équipements et services de proximité présents dans le quartier rapporté au nombre d'habitants du quartier (cf. grille d'analyse pp. 5-6)             | Insee - Répertoire SIRENE et base permanente des équipements, collectivités locales                         | Annuelle                     | ZUS, ZRU, ZFU   |                           |  |
|                | Tranquillité publique                                  | Indicateurs d'atteinte à l'environnement de proximité détaillés dans la fiche consacrée à la sécurité   |   |                              |   |                           |  |
|                | Attractivité du quartier                               | Indicateurs relatifs à l'attractivité et aux mobilités résidentielles détaillés dans la fiche thématique consacrée au logement, au foncier et à la rénovation urbaine |   |                              |   |                           |  |
|                | Gestion urbaine quotidienne : perception des habitants | Degré de satisfaction des habitants du quartier   | Enquêtes de satisfaction réalisées par les collectivités locales et les bailleurs sociaux                   | Selon disponibilités locales | Données infracommunales à négocier avec les structures responsables |                           |  |
|                |  | Dysfonctionnements sur les espaces communs  | Tableau de bord réalisé par la régie de quartier, collectivités locales, bailleurs sociaux...               | Selon disponibilités locales | Données infracommunales à négocier avec les structures responsables |                           |  |
|                |  |   | Enquêtes réalisées auprès des habitants par les collectivités locales, bailleurs sociaux, régie de quartier | Selon disponibilités locales | Données infracommunales à négocier avec les structures responsables |                           |  |

| Objectifs                                | Champs                                | Indicateurs   | Sources   | Rythme d'actualisation                   | Échelles territoriales  | Disponibilités nationales   |  |
|--|---------------------------------------|---|---|--|---|---|--|
| <b>Actions, dispositifs mis en œuvre</b> | Fréquentation de l'offre d'équipement | Évolution de la fréquentation des équipements de proximité (nombre d'enfants accueillis...) | Collectivités locales   | Annuel                                   | Données infracommunales à négocier avec les structures responsables         |   |  |
|  |                                       | Évolution de la fréquentation des structures culturelles par de nouveaux publics            | Fichier d'abonnés, base des publics sur les spectacles concernés  | Annuel                                   | Données infracommunales à négocier avec les structures responsables         |   |  |
|  | Pratique des usagers des équipements  | Évolution du nombre d'abonnés des équipements de proximité                                  | Équipement de proximité concerné  | Selon disponibilités locales             | Équipement concerné, données infracommunales à négocier avec les structures |   |  |
|  | Gestion courante du quartier          |   | Évolution de la fréquence du ramassage des ordures et des encombrants, et nombre de locataires concernés                            | Collectivités locales, bailleurs sociaux | Annuel  | Données infracommunales à négocier avec les structures responsables         |  |
|  |                                       |   | Présence d'animaux nuisibles à la santé publique (cafards, rats...)   | Collectivités locales, bailleurs sociaux | Annuel  | Données infracommunales à négocier avec les structures responsables         |  |
|  |                                       |   | Présence de déchets ou d'ordures sur la voie publique dans les espaces publics  | Collectivités locales, bailleurs sociaux | Annuel  | Données infracommunales à négocier avec les structures responsables         |  |
|  |                                       |   | État des espaces publics, des cages d'escaliers, des halls d'immeubles, des locaux à poubelles, des boîtes aux lettres, des rues... | Collectivités locales, bailleurs sociaux | Annuel  | Données infracommunales à négocier avec les structures responsables         |  |
|  |                                       |   | Niveau/importance des services publics, du personnel de gardiennage, du service d'entretien, des médecins...                        | Collectivités locales, bailleurs sociaux | Annuel  | Données infracommunales à négocier avec les structures responsables         |  |
|  |                                       |   | Niveau de l'éclairage du quartier   | Collectivités locales, bailleurs sociaux | Annuel  | Données infracommunales à négocier avec les structures responsables         |  |
|  |                                       |   | Niveau de l'équipement du quartier en « petit » mobilier (bancs, poubelles...)  | Collectivités locales, bailleurs sociaux | Annuel  | Données infracommunales à négocier avec les structures responsables         |  |
|  |                                       |   | Capacité d'accueil des équipements (ex. : bureaux de poste...)  | Collectivités locales, bailleurs sociaux | Annuel  | Équipement concerné, données infracommunales à négocier avec les structures |  |

| Objectifs                                | Champs  | Indicateurs  | Sources   | Rythme d'actualisation | Échelles territoriales  | Disponibilités nationales |
|--|---|--|---|------------------------|---|---------------------------|
| <b>Actions, dispositifs mis en œuvre</b> | Démarches de gestion urbaine de proximité engagées        | Nombre de conventions de gestion urbaine de proximité  | Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), Collectivités locales | Selon disponibilités   | ZUS et autres quartiers   |                           |
|  |   | Nombre d'immeubles dont la gestion est renforcée   | Collectivités locales, bailleurs sociaux                                  | Annuel                 | Adresse de l'immeuble   |                           |
|  |   | Nombre de quartiers prioritaires des contrats urbains de cohésion sociale (Cucs) concernés par la GUP (% sur le total)   | Collectivités locales   | Annuel                 | Données infracommunales à négocier avec les structures responsables |                           |
|  | Implication des habitants dans la mise en œuvre de la GUP | Nombre d'actions destinées à associer les habitants à l'élaboration et au suivi des projets visant à l'amélioration de leur cadre de vie   | Collectivités locales, bailleurs sociaux                                  | Annuel                 | Données infracommunales à négocier avec les structures responsables |                           |
|  |   | Nombre d'actions destinées à soutenir les initiatives d'habitants favorisant l'appropriation et l'amélioration des espaces de vie collectifs   | Collectivités locales, bailleurs sociaux                                  | Annuel                 | Données infracommunales à négocier avec les structures responsables |                           |
|  |   | Nombre d'actions destinées à améliorer la communication sur les atteintes au cadre de vie les plus problématiques (lutte contre les tags et l'affichage sauvage, affichage libre, opérations bennes et actions menées contre les encombrants et les déjections canines...) | Collectivités locales, bailleurs sociaux                                  | Annuel                 | Données infracommunales à négocier avec les structures responsables |                           |
|  |   | Nombre d'actions destinées à maintenir le lien entre l'amélioration du cadre de vie et les actions d'insertion, à travers la mise en place de marchés d'insertion  | Collectivités locales, bailleurs sociaux                                  | Annuel                 | Données infracommunales à négocier avec les structures responsables |                           |
|  |   | Nombre d'actions destinées à renforcer le partenariat entre la police municipale, la police nationale et les acteurs du cadre de vie   | Collectivités locales, bailleurs sociaux                                  | Selon disponibilités   | ZUS et autres quartiers   |                           |
|  | Modes d'intervention des acteurs locaux                   | Nombre d'actions destinées à renforcer la lutte contre les dépôts d'encombrants (ménagers ou commerciaux, sur l'espace public ou privé)  | Collectivités locales, bailleurs sociaux                                  | Annuel                 | Données infracommunales à négocier avec les structures responsables |                           |
|  |   | Nombre d'actions destinées à favoriser la cohérence des interventions sur les espaces publics et privés  | Collectivités locales, bailleurs sociaux                                  | Annuel                 | Données infracommunales à négocier avec les structures responsables |                           |

| Objectifs                                | Champs   | Indicateurs   | Sources   | Rythme d'actualisation   | Échelles territoriales  | Disponibilités nationales   |  |
|--|--|---|---|--|---|---|--|
| <b>Actions, dispositifs mis en œuvre</b> | Modèles d'intervention des acteurs locaux                  | Nombre d'actions destinées à améliorer la gestion des espaces délaissés par l'amélioration des domanialités   | Collectivités locales, bailleurs sociaux  | Annuel   | Données infracommunales à négocier avec les structures responsables |   |  |
|  | Démarche(s) d'amélioration de l'accès aux services publics | Nombre de conventions de maison des services publics  | Anru, Collectivités locales   | Selon disponibilités   | ZUS et autres quartiers   |   |  |
|  | Moyens budgétaires affectés                                | Moyens budgétaires d'investissement   | Moyens budgétaires d'investissement   | Collectivités locales, bailleurs sociaux   | Annuel  | Données infracommunales à négocier avec les structures responsables         |  |
|  |  | Moyens budgétaires de fonctionnement  | Moyens budgétaires de fonctionnement  | Collectivités locales, bailleurs sociaux   | Annuel  | Données infracommunales à négocier avec les structures responsables         |  |
|  |  | Budgets des équipements de proximité du quartier  | Budgets des équipements de proximité du quartier  | Équipement de proximité concerné   | Annuel  | Équipement concerné, données infracommunales à négocier avec les structures |  |
|  | Moyens en personnels affectés                              | Nombre de gardiens par tranche de 100 logements   | Nombre de gardiens par tranche de 100 logements   | Bailleurs sociaux  | Annuel  | Données infracommunales à négocier avec les structures responsables         |  |
|  |  | Nombre d'agents de proximité et de médiation (services publics, associations...)  | Nombre d'agents de proximité et de médiation (services publics, associations...)  | Collectivités locales, bailleurs sociaux, associations intervenant sur le quartier | Annuel  | Données infracommunales à négocier avec les structures responsables         |  |
|  |  | Amplitude horaire de travail des agents de proximité/médiation (heures de présence la nuit, le jour, entre la fin d'après-midi et la nuit, le week-end) | Amplitude horaire de travail des agents de proximité/médiation (heures de présence la nuit, le jour, entre la fin d'après-midi et la nuit, le week-end) | Collectivités locales, bailleurs sociaux, associations intervenant sur le quartier | Annuel  | Données infracommunales à négocier avec les structures responsables         |  |
|  |  | Nombre de chargés de mission en charge de la GUP  | Nombre de chargés de mission en charge de la GUP  | Collectivités locales, bailleurs sociaux   | Annuel  | Données infracommunales à négocier avec les structures responsables         |  |
|  |  | Nombre de salariés des équipements de proximité du quartier   | Nombre de salariés des équipements de proximité du quartier   | Équipement concerné  | Annuel  | Équipement concerné, données infracommunales à négocier avec les structures |  |
|  |  |   |   |  |   |   |  |